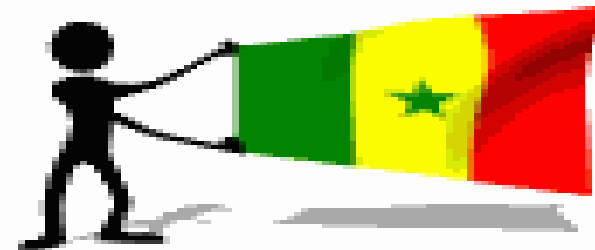


NDIATHIANG

2010 / 2015

Projet de développement



Les Enfants De Maman Loulou

LA BEGUINIÈRE.BP 21 / 76380 CANTELEU / FRANCE

GSM: +33 (0) 608.018.306. / FAX: +33 (0) 235.150.765.

Courriel: ledml@lesenfantsdemamanloulou.fr

Nos sites et notre blog

<http://mamanloulou.monsite.orange.fr>

<http://www.lesenfantsdemamanloulou.fr>

<http://lesenfantsdemamanloulou.skyrock.com>

<http://www.facebook.com/home.php?#!/lesenfantsdemamanloulou>

Déclaration: W763004289 / SIRET: 508 672 334 00010 / APE: 9499Z₂

ARTICLE 2 : OBJET

« L'association a pour objet :
l'assistance matérielle à des écoles et des familles,
sous la forme d'approvisionnement de fournitures
scolaires, de vêtements, de produits d'hygiène,
de nourriture ou toutes autres actions et moyens
de nature à aider des villages du SENEGAL en
partenariat avec d'autres structures associatives et
des institutions locales ayant déjà œuvré dans ce but. »

(Statuts déposés en la Préfecture de ROUEN et enregistrés sous le numéro W763004289 le premier Avril 2008.)

NB: Avant d'officialiser l'association par sa création nous jugeons utile de préciser que nous nous occupons déjà du village de NDIATHIANG depuis le début de l'année 2007.

NDIATHIANG



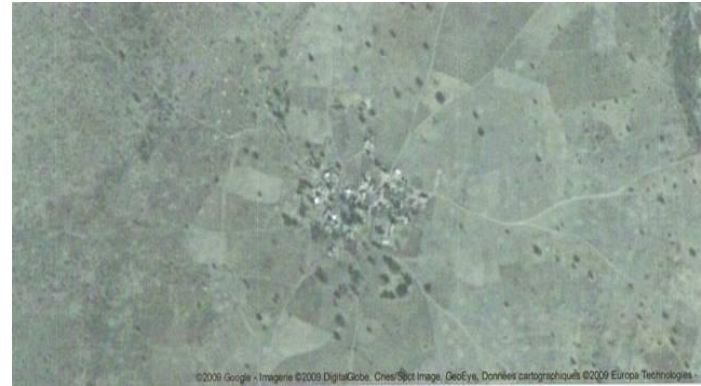
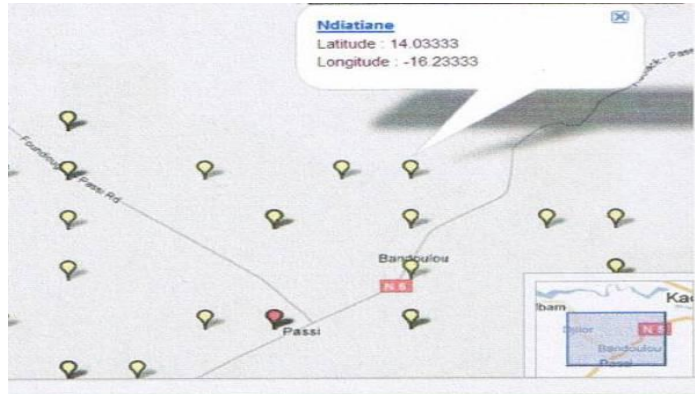
Localisation régionale



NDIATHIANG est situé à 50 minutes de brousse à l'est de PASSI qui se trouve à 40 kilomètres de KAOLACK par la route nationale 5 en allant vers TOUBAKOUTA et à proximité des villages suivants: KEUR BANO, KAW SO, KEUR SAMBANE et MBITTEYENE

Arrondissement de NDIEDIENG. Communauté rurale de NDIAFFATE.
Département de KAOLACK. SENEGAL.

Le village



NDIATHIANG

(Code localité: 06222061)

Département de KAOLOACK

Arrondissement de NDIEDIENG

Communauté rurale de NDIAFFAT

NDIATHIANG est composé de 47 ménages pour 503 habitants en 2006 et 543 en 2009. Il n'y a pas l'eau courante mais un puits et encore moins l'électricité.

Il y a une école élémentaire de 5 classes et 2 maîtres d'école qui enseignent le Français comme langue principale mais pas de cantine faute de moyen financier et parce que « oubliée » dans la brousse ce n'est pas une priorité... sauf pour nous.

Toujours par manque d'argent, la majorité des enfants ne sont pas scolarisés et travaillent aux champs, pourtant les parents voudraient que leurs enfants apprennent et acquièrent l'instruction afin d'exercer un métier.

La Communauté Rurale de NDIAFFATE

La Communauté Rurale de NDIAFFATE partage l'arrondissement de NDIEDIENG avec celles de KEUR SOCE et NDIEDIENG même.

La communauté rurale de NDIAFFATE est dans le département de KAOLACK

Elle est limitée :

Au Nord par le bras du Saloum.

Au Sud par la Communauté Rurale de NDIEDIENG.

A l'Est par la route nationale N°5.

A l'Ouest par l'arrondissement de DJILOR.

En qualité de collectivité rurale, la Communauté du même nom dispose d'un conseil rural composé de conseillères rurales et de conseillers ruraux élus pour cinq ans conformément au code électoral qui est l'organe délibérant et qui a élu en son sein un bureau composé d'un président et de deux vice-présidents.

Du fait de sa position (centre et chef lieu de la Communauté Rurale), elle abrite la quasi-totalité des infrastructures.

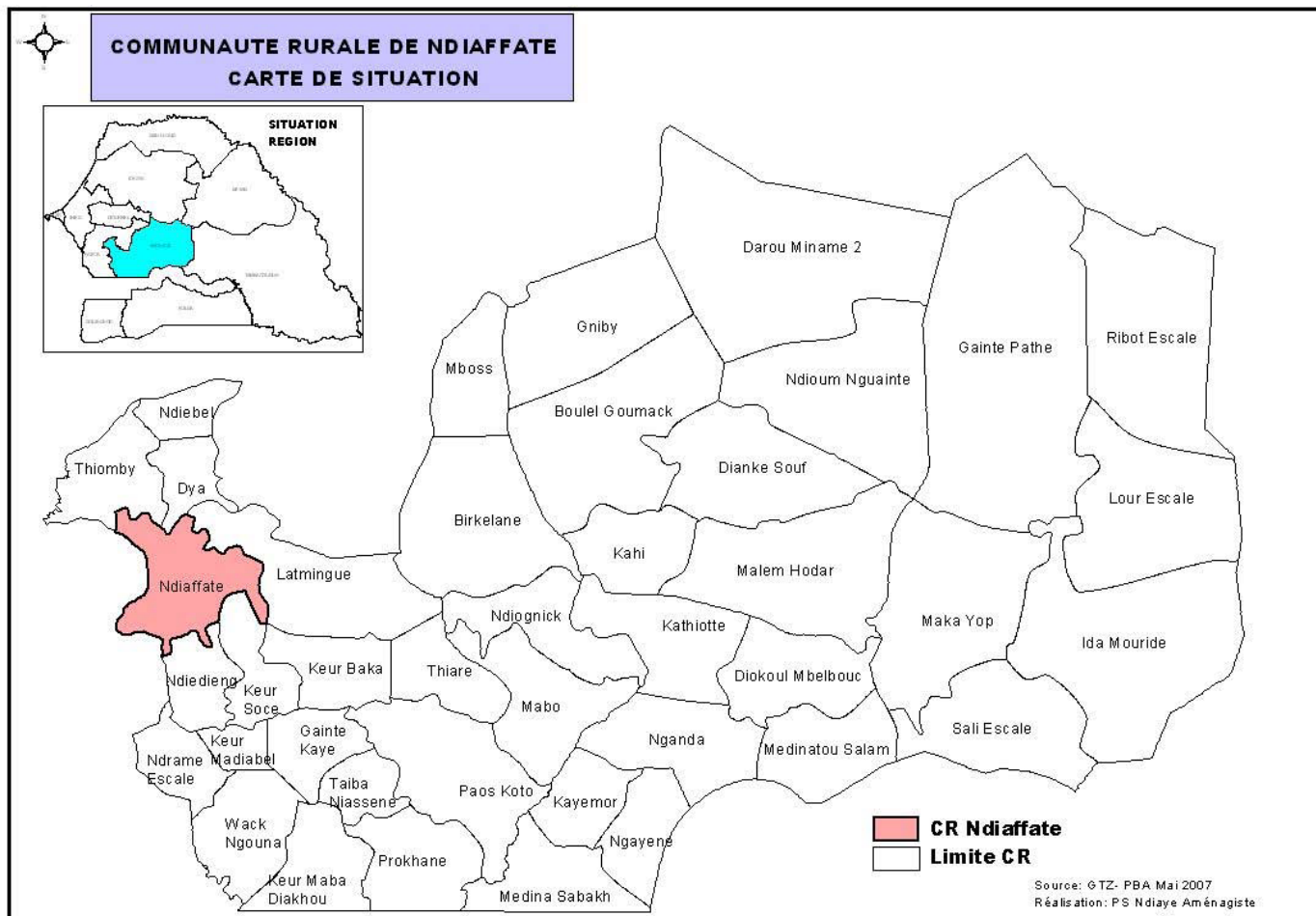
Pour une population estimée à 7725 habitants dont 3848 hommes et 3876 de femmes

Elle est fortement dominée par les Wolofs 45%, les peulh 23% les Sérères 16%, les Bambara 9% et les Socés 5%.

Au niveau de cette zone, la principale activité reste l'agriculture et l'élevage.

Aujourd'hui quatorze des trente deux conseillers habitent dans cette zone.

Localisation nationale



Une histoire d'amitié avec nos amis Sénégalais...

Vivant exclusivement de la terre, NDIATHIANG est bien isolé de la civilisation, mais comme tant de villages, ses habitants vivent en autarcie.

Ils ne demandent pas la charité ni l'assistanat permanent mais simplement que nous leur apportions le savoir et les moyens pour développer leur agriculture et leur élevage.

L'urgence, en 2007, 2008, 2009 était d'apporter au village le minimum vital afin que leurs enfants puissent vivre "autrement", un peu mieux, plus dignement et voir l'avenir sous un autre jour. (Voir nos actions réalisées depuis 2007)

Aujourd'hui, depuis 2010, nos réalisations seront durables pour que le village devienne financièrement autonome et que tous les enfants soient scolarisés.

Pensez à une vie sans eau courante et sans électricité, une vie sans soin et sans produit de premier secours, une école sans fourniture et sans livre (ou si peu), des femmes obligées de travailler plus de 10 heures par jour et 7 jours sur 7, des hommes qui travaillent la terre dans des conditions inimaginables...

Des outils pour travailler la terre d'un autre âge, des bêtes affaiblies car trop sollicitées et encore un manque de moyen financier pour acheter des semences et autres plantations.

Un puits profond de 25 mètres équipé d'une corde pour puiser plusieurs fois par jour de l'eau que nous ne boirions pas.

Nous tenons à préciser que c'est nous seul, en accord avec le comité villageois, qui avons décidé de les aider à se développer et qu'en aucun cas quelqu'un du village nous a demandé quoique ce soit.

2010 / 2011

Développement de l'agriculture

1/ La création de zones maraichères.

2/ La mise en place d'un compost.

3/ La création d'enclos d'élevage.

4/ La construction d'un bâtiment.

5/ Le traitement de l'eau.

1/ La création de zones maraîchères

- ▶ Le projet: le développement de zones de maraîchage, d'arboricultures fruitières et de foresterie.
- ▶ 25,5 hectares de terre en 7 parcelles sont concernées pour ce chantier. (Quinze hectares sont réservés pour le maraîchage et dix autres pour l'arboriculture)
- ▶ Une pépinière pour la production de plants sera installée.
- ▶ L'irrigation sera équipée d'un système de goutte à goutte.
- ▶ La population du village sera sensibilisée à l'amélioration de l'alimentation par la production de fruits et légumes en interne, avec à terme l'autosuffisance du village.
- ▶ Les femmes seront impliquées dans des activités de conservation des fruits et des légumes lors de leur foisonnement, à consommer en dehors de la période de récolte ou pendant l'hivernage de Juillet à fin Octobre par la préparation de confitures, bocaux stérilisés, conservation légumes...

2/ La mise en place d'un compost

- ▶ Le compost sera installé à l'écart du village sur la parcelle numéro 7 parce qu'elle est ombragée.
- ▶ Il sera composé en deux parties afin de mieux pouvoir le retourner et ainsi optimiser son état et son rendement.
- ▶ Une cuve (récupération d'eaux de pluie) sera installée à proximité afin qu'il soit irrigué pour éviter son dessèchement en cas de fortes chaleurs.
- ▶ La population sera sensibilisée sur cette réalisation afin de développer l'engrais naturel et donc gratuit.
- ▶ La population sera responsabilisée sur des objectifs secondaires très importants, la gestion des déchets, la sensibilisation à des problématiques sanitaires.
- ▶ Les femmes seront impliquées dans la bonne gestion des déchets organiques pour préserver la santé de leurs enfants et la propreté du village.

3/ La création d'enclos d'élevage

- ▶ Il sera crée trois enclos sur les parcelles N° 2, 3 et 5.
- ▶ La parcelle N° 2 sera consacrée à l'élevage de vaches, la 3 aux moutons et la 5 aux chèvres.
- ▶ La population sera formée à l'élevage de volailles et de lapins.
- ▶ Les activités de commerce seront développées sur les marchés locaux pour réaliser des bénéfices.
- ▶ La population sera sensibilisée sur la réglementation en vigueur dans le domaine de l'élevage dans le département de KAOLACK selon le code de la réglementation de la communauté rurale de NDIAFFAT.
- ▶ Un plan de prévention et d'action en cas d'épidémie sera élaboré avec les autorités sanitaires locales et le Président de la Communauté Rurale.

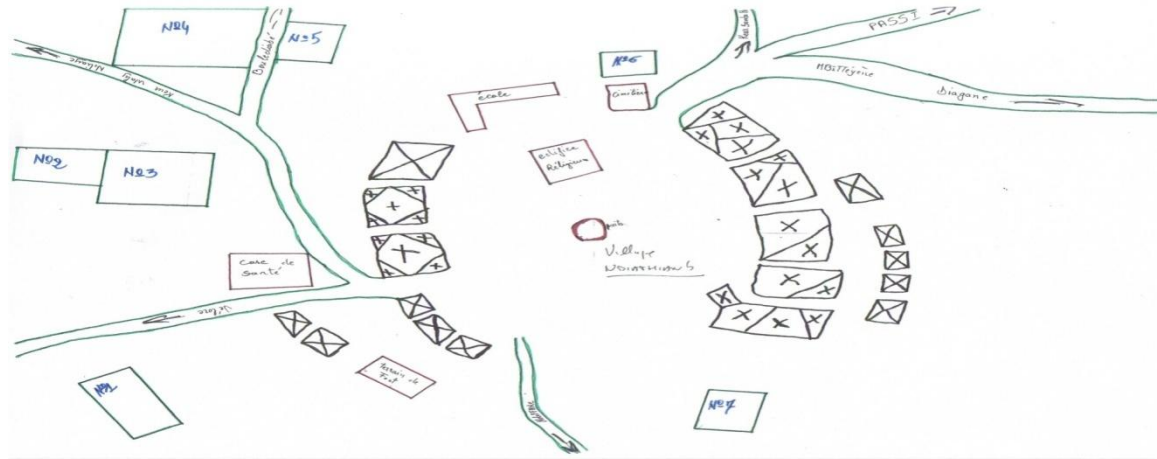
4/ La construction d'un bâtiment

- ▶ Ce bâtiment sera destiné au stockage des matières premières nécessaires à l'agriculture et aux machines.
- ▶ Il sera prévu un emplacement pour l'installation des machines et leur utilisation.
- ▶ Une partie du bâtiment sera aménagée pour l'élaboration et le stockage des préparations alimentaires comme défini en fiche 1.
- ▶ Les utilisateurs des machines seront sensibilisés à l'importance de leur entretien.
- ▶ La population villageoise sera impliquée pour l'entretien de ce bâtiment collectif.
- ▶ Un poste de premier secours sera installé avec le concours de notre partenaire local.
- ▶ Ce bâtiment sera le « hangar » du village.

5/ Le traitement de l'eau

- ▶ Une pompe à eau équipée d'un système de purification et de désalinisation sera installée.
- ▶ 7 Réservoirs à eau de 1500 à 5000 litres seront nécessaires pour la récupération des eaux de pluie pour les 7 parcelles définies dans ce projet comme zones maraichères.
- ▶ 2 Groupes électrogènes (3500 W et 6000 W) sont achetés.
- ▶ La population concernée par l'utilisation des machines sera formée par chaque fournisseur.
- ▶ Une déléguée de la CCM de KAOLACK sera sollicitée pour sensibiliser la population sur la nécessité de bien entretenir le matériel.
- ▶ Le délégué du Président de la Communauté Rurale sera impliqué pour garantir la propriété du matériel.

Implantations dans le village



Superficie des parcelles:

N° 1 = 3 Hectares

N° 2 = 6 Hectares

N° 3 = 3 Hectares

N° 4 = 8 Hectares

N° 5 = 2 Hectares

N° 6 = 1,5 Hectare

N° 7 = 2 Hectares

Extrait de notre rapport moral

1/ Les zones maraichères ont été travaillées comme cela était défini dans notre projet. Les parcelles N° 1, 4 et 6 pour un total de 12, 5 hectares sont exploitées et des semences pour un total de 455 € (300 000 XOF) ont été achetées. Nous avons aussi financé des binettes de maraîcher pour un montant de 150 € (100 000 XOF)

2/ Sur la parcelle N° 7 il avait été prévu la mise en place d'un compost mais il n'y a pas eu assez de précipitation et la terre est donc plus difficile à travailler. Cette action sera effectuée après la prochaine saison des pluies, courant Août 2011.

3/ Les parcelles N° 2, 3 et 5 prévues pour recevoir du bétail ont été clôturées et pour ce faire nous n'avons rien déboursé car les villageois ont utilisés leur méthode pour fabriquer les clôtures, à savoir ; des végétaux tressés avec de la boue séchée. (Clôtures entièrement naturelles)

4/ Le bâtiment à usage agricole est l'ouvrage de l'entreprise LAMP FALL de KAOLACK.. Un premier acompte de 3000 € (≈ 2 000 000 XOF) a été versé par notre représentant local et la facture définitive pour un montant de 7033 € (4 606 768 XOF) est jointe à ce présent rapport.

2011 / 2012

Le « jardin d'enfants »



« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. »

Kofi A. Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Résumé succinct du projet

- Ce bâtiment de 50 m² sera « un « jardin d'enfants » entièrement équipé en électricité et sanitaire. (Installation d'une station solaire)
- L'association a déjà l'équipement en livres, jouets/jeux, mobilier, lits, chauffeuses...
- La scolarisation commence vers 7 ans et dans cette attente, les enfants sont seuls car les femmes sont aux champs ou à d'autres tâches fermières.
- Les enfants intégreront donc l'école dans de meilleures conditions et grâce aux activités pratiquées dans le « jardin d'enfants » ils parleront le Français en rentrant en CI (Cours d'Initiation)
- Cela favorisera le travail des maîtres de l'école pour la suite de leur enseignement.
- En général, les jeunes passent leur baccalauréat vers 22 / 23 ans quand ils ont la chance de suivre un cursus scolaire normal.
- Certains membres de notre association, en partenariat avec les structures associatives locales et les autorités de la communauté rurale de NDI AFFATE, s'investiront personnellement pour la concrétisation de ce projet qui se veut être un projet pérenne et suffisamment élaboré pour construire l'avenir de ces enfants qui sont le futur de ce si beau pays ami qu'est le Sénégal.

Voilà pourquoi il nous faut agir maintenant

Contexte régional 1 / 3

(Source : Communauté Rurale de NDIAFFATE et Ministère de l'Education National)

La région de Kaolack compte 465 écoles, 2065 classes, 98619 élèves soit 48 élèves / classe. Le taux brut de scolarisation est de 46,8 %. Le taux d'alphabétisation y est très élevé 64,8%. La Communauté Rurale de NDIAFFATE est dotée de plusieurs infrastructures scolaires qui sont entre autres :

- 26 écoles primaires.
- 159 classes dont 28 abris avec un effectif total de 5684 élèves composé de 2504 filles et 3180 garçons.
- Deux collèges d'enseignement moyens situés l'un dans le chef lieu de la communauté rurale de NDIAFFATE et l'autre au village de KOUTAL.
- Deux cases pour les tout-petits.
- Deux écoles maternelles.

Contexte régional 2 / 3

(Source : Communauté Rurale de NDIAFFATE et Ministère de l'Education National)

- Aujourd'hui le taux de scolarisation est de 68% et la scolarisation des filles est de 44%.
- Le taux d'accès aux infrastructures scolaires est de 57% de la population totale.
- La moyenne est de 38 élèves par classe.
- Au cours de ces deux dernières années, 38 classes d'alphabétisation sont recensées dont 09 en cours, avec un effectif total de 1468 auditeurs dont 1229 femmes.
- A l'instar de beaucoup de contrées du pays, il a été constaté la baisse du niveau des élèves couronné en cela par un fort taux d'échec.

Les raisons jusqu'ici avancées et qui servent d'explication sont entre autres :

L'accès difficile aux fournitures scolaires et aux matériels didactiques.

La forte utilisation des enfants dans les travaux domestiques.

Les problèmes rencontrés liés à l'état civil.

L'absence d'encadrement des enfants.

Le tutorat.

Contexte régional 3 / 3

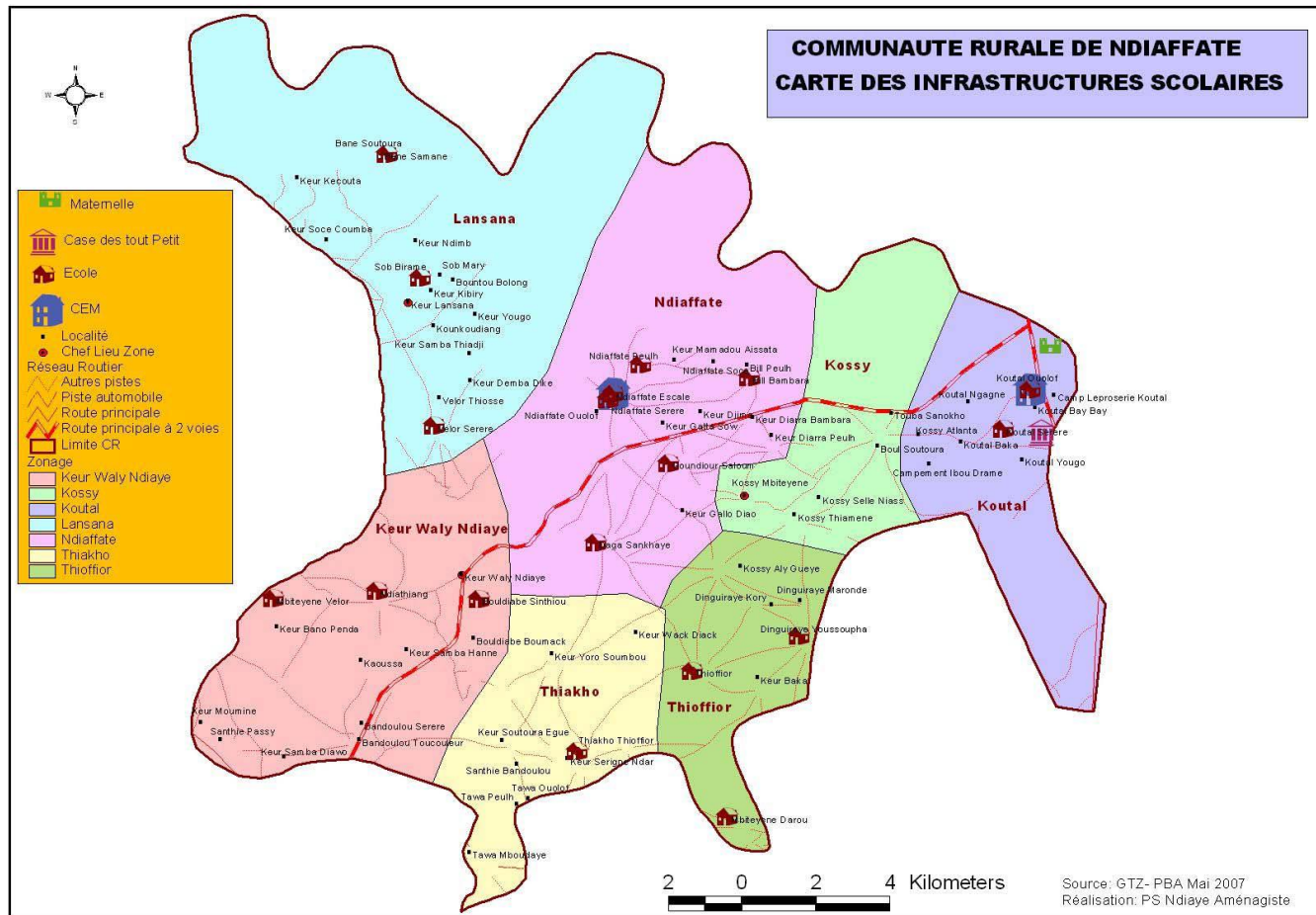
(Source : Plan de développement de NDIAFFATE 2007 / 2012)

Dès lors, la Communauté Rurale de NDIAFFATE se fixe comme objectif principal d'ici 2013 de réduire de manière considérable le taux d'échec scolaires de plus de 50 %.

A ce niveau, différentes actions sont retenus :

- Lutter contre les abandons.
- Faciliter l'accès d'extrait aux élèves par l'organisation d'audiences foraines rapprochées.
- Inciter les populations à un système de parrainage des élèves.
- Améliorer la qualité de l'enseignement en relevant le niveau de l'enseignement par le biais de la formation continue, sensibilisant les parents sur l'utilité de l'éducation de base.
- Faciliter l'accès aux manuels et fournitures en redynamisant les APE.
- Augmenter la subvention du conseil rural aux écoles.
- Créer des centrales d'achat au niveau de chaque village pilote.
- Réduire l'utilisation des filles aux travaux domestiques en sensibilisant les parents d'élèves sur l'utilité de mettre les filles à l'école, en allégeant les travaux domestiques.
- Rendre plus sain l'environnement des écoles
(clôture, bloc sanitaire, équipement, réhabilitation des classes dégradées).

Infrastructures scolaires



Cohérence du projet

(Source : Plan de développement de NDIAFFATE 2007 / 2012)

Dans la région de Kaolack les problèmes de dégradation des ressources naturelles avec notamment la salinisation des terres, d'enclavement et de faiblesse dans l'offre d'emploi sont venus aggraver l'état de pauvreté des populations. Pour faire face à cette pauvreté grandissante, le gouvernement du Sénégal a élaboré et adopté en mars 2002 le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Ce document révisé en juillet 2006 sous l'appellation de DSRP II est désormais le cadre de référence majeur de la politique économique et sociale pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Il s'inscrit dans une vision à long terme (2015) alignée sur les OMD et articulée autour de 04 axes stratégiques :

Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes.

Bonne gouvernance et développement décentralisé participatif.

Création de richesse et croissance pro-pauvre.

Accès aux services sociaux de base.

Dans ce grand chantier de lutte contre la pauvreté, la décentralisation, qui a entamé sa phase ultime avec la promulgation des lois du 22 mars 1996 portant sur les collectivités locales et le transfert des 09 domaines de compétence, est appelée à jouer un rôle de premier ordre.

Et les communautés rurales, à l'instar des autres types de collectivités locales sont désormais chargées entre autres compétences de la planification et de la gestion du développement de leurs terroirs.

Elles doivent alors se doter de véritables outils de planification aptes à construire une vision globale et concertée du développement local et à promouvoir des programmes et projets suffisamment articulés aux besoins et aspirations des communautés de base.

C'est dans ce contexte que la communauté rurale de NDIAFFATE avec l'appui du PBA, a développé un processus participatif de réactualisation de son PLD sur la période 2007 / 2012.

Nos partenaires

Localisation	Partenaires	Expertise technique	Appui
En Seine-Maritime	Le conseil Régional Le conseil Général	Oui En cours	Financier Financier
Au Sénégal	L'ASBEF (Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familial)	Oui	Assistance et formation aux femmes du village
	La communauté rurale de NDIAFFATE	Oui	Soutien local et garant moral
	La Chambre des métiers de KAFFRINE	Oui	Aide administrative et logistique
	Le comité villageois de NDIATHIANG	Oui	Public concerné
	La Croix Rouge	En cours	Formations par le biais de stages.et de visites régulières.

Fonctionnement

Nous avons déjà travaillé avec ces partenaires pour la réalisation de la première phase du projet « NDIATHIANG 2010 » et tout c'est très bien déroulé.

Ces villageois sont d'une honnêteté exemplaire et d'une transparence toute aussi limpide.

Ils veulent la réussite de notre projet car ils ont compris depuis le début qu'ils pouvaient espérer, avec notre aide, une vie meilleure et surtout un autre avenir pour leurs enfants.

Les actions menées en 2010 dans le domaine de l'agriculture sont pour eux un commencement de « nouvelle vie » comme nous a dit le chef NDIAYE lors de notre dernière entrevue.

Concernant les modes de communication pour le suivi du projet, nous sommes en étroite relation avec l'instituteur qui est notre traducteur. Il y a aussi au village des jeunes adolescents qui sont au lycée à KAOLACK et avec qui nous avons régulièrement des entretiens par réseaux sociaux interposés. Le PCR suit attentivement l'évolution du projet « NDIATHIANG 2010 » et veille au bon déroulement des opérations. Il est notre partenaire privilégié non seulement par ce qu'il représente la communauté rurale mais parce qu'il est un personnage influent et représente l'état.

Le chef NDENE se fait le pilote moral de ce projet en faisant respecter les engagements humains pris avec nous et les autorités locales en la personne du PCR.

Il est d'usage et de tradition que ce soit le chef du comité villageois qui « commande » les villageois.

Le chef NDENE a toujours fait respecter les instructions données soit par nous et/ou par nos partenaires locaux tant au niveau du respect du droit de l'enfant que celui de la femme.

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires sont les enfants de NDIATHIANG sans exception

Nous centrons nos actions dans cette zone car nous ne voulons pas nous disperser au risque de mal faire ou de négliger la pérennité de nos projets.

L'urgence, en 2007, 2008, 2009, était d'apporter aux villages le minimum vital afin que les enfants puissent vivre « autrement », un peu mieux, plus dignement et voir l'avenir sous un autre jour.

Maintenant, depuis l'année dernière et la première phase du projet réalisé, avec l'aide financière du conseil Régional, nos réalisations seront durables pour que le village devienne financièrement autonome et que tous les enfants soient scolarisés.

Les opérateurs 1 / 2

Nous pilotons ce projet du début à la fin mais il est évident que sur place nous faisons confiance à nos partenaires pour la bonne marche des différentes étapes et l'encadrement au quotidien du chantier.

Des rapports du PCR qui supervise le bon déroulement des opérations engagées nous seront adressés régulièrement.

La trésorière réglera elle-même toutes les factures avec les moyens de paiement dont dispose l'association.

3 visites du président, de la trésorière et/ou du secrétaire en charge de ce projet sont prévues pour un travail d'évaluation, pendant toute la durée du chantier.

Nous précisons que les membres du bureau règlent eux même leurs voyages

Une première réunion de travail est prévue en Juin 2011 avec le PCR, le comité villageois et la chambre des métiers de KAOLACK.

Lors de cette réunion, il sera mis en place un calendrier de travail géré par le comité villageois et supervisé par le PCR.

Les opérateurs 2 / 2

Pour l'installation de la station solaire nous avons fait appel à un spécialiste de DAKAR, dont vous trouverez le devis en pièce jointe, qui a déjà travaillé sur la petite côte pour des institutions BELGES dans le cadre de la réfection d'un orphelinat.

Nous avons pris contact avec la chambre des métiers de DAKAR pour vérifier ses références.

A l'issue du chantier et lors de la transmission des responsabilités nous ferons intervenir les autorités sanitaires de NDIAFFATE afin qu'elles valident la fiabilité du bâtiment.

Nous ferons aussi appel au Directeur des Services de Sécurité Sanitaire de NDIAFFATE pour vérifier que la construction est conforme au devis et aux normes de sécurité.

Un certificat de conformité sera alors délivré par cette autorité.

Pour la réalisation de ce chantier nous avons l'appui du président de la Chambre des Métiers de KAFFRINE, Monsieur Abdoulaye DIENG.

Monsieur Abdoulaye DIENG a lui-même validé le devis concernant la construction du bâtiment et c'est avec son concours que nous avons obtenu le prix le plus juste.

Mise en œuvre

Logique d'intervention

Objectifs:

Pour la rentrée scolaire 2011 / 2012 nous souhaitons que tous les enfants de NDIATHIANG qui ne sont pas en âge d'être scolarisés soit encadrés par le « jardin d'enfants ».

Résultats attendus:

Les résultats attendus sont ceux que nous décrivons dans les objectifs.
Nous ne pouvons pas nous permettre moralement qu'un enfant ne soit pas concerné.

62 enfants âgés de moins de 7 ans seront pris en charge par le « jardin d'enfants ».

Activités mises en œuvre

Développer un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontres, de découvertes, d'apports pédagogiques, d'écoutes, d'échanges et de dialogues.

Les principaux objectifs du « jardin d'enfants » se résument ainsi :

- L'acquisition des bases du Français qui est la langue nationale du Sénégal.
En effet, les enfants qui rentrent en CI vers l'âge de 7 ans ne connaissent que la langue maternelle et de ce fait ont déjà du « retard » dans le programme.
- Eveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leurs vies.
- Favoriser les liens intergénérationnels.
- Rendre service aux familles.

C'est un endroit où l'on passe de bons moments et où l'on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

Nos objectifs 1 / 2

Au niveau individuel, éduquer signifie d'abord accompagner dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel.

Développer l'autonomie et responsabilisation de l'enfant.

Apporter de nouvelles activités, jeux et chansons.

Respecter les rythmes de vie des enfants et des adultes.

Favoriser le respect entre les individus :

enfants / enfants, enfants / adultes, adultes / adultes

ainsi que le respect des locaux et du matériel.

L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe.

Nos objectifs 2 / 2

Au niveau collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage...
Il peut s'agir aussi de faire naître de nouvelles solidarités, de favoriser la prise de responsabilités et la prise de différents engagements.

Toutes les activités proposées visent à faire grandir l'être humain dans deux dimensions : sur le plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres, comme membre de la collectivité.

Concernant les enfants, nous veillerons à adapter leur univers direct à leur taille, créer des espaces harmonieux et protégés, respecter le rythme de vie lié à cette tranche d'âge et adapter les activités.

Il appartiendra à l'équipe d'encadrement de s'appropriier ces objectifs généraux et de les développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre
(avec des objectifs spécifiques, des méthodes, des outils, des moyens, des critères...)

Moyens pour le fonctionnement

1. Le local appelé « Le « jardin d'enfants »
2. le budget d'activités qui sera élaboré au plus juste.
3. La constitution d'une équipe avec nos partenaires locaux et des bénévoles de notre association.
4. La définition d'horaires d'ouverture en fonction du mode de vie des familles.
5. Des modalités tarifaires minimales seront fixées pour responsabiliser les parents et pour ne pas « faire » de l'assistantat permanent mais assurer la pérennité de notre projet.
6. Des conventions de partenariat avec des associations Sénégalaises ayant déjà œuvré dans ce domaine seront signées.
7. Un bulletin d'information régulier et rédigé en WOLOF et en FRANÇAIS sera édité.
8. Un règlement intérieur pour favoriser la prise de conscience en matière de respect des biens communs et construit pour l'avenir.
9. Des modalités d'évaluation individuelles seront régulièrement élaborées afin de parfaire le suivi de chaque enfant.
10. L'équipe de travail est dirigé par une directrice. Elle élaborera un projet pédagogique très détaillé avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant où apparaîtrons les intentions pédagogiques, le fonctionnement détaillé des actions menées, le rôle de chacun des acteurs, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs.

L'objectif étant de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles, un repère pour les professionnels et partenaires et en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

Pour les parents, le « jardin d'enfants », ainsi travaillé ne sera pas un simple moyen de garde d'enfants, mais un lieu où ils inscrivent leur enfant avec confiance et avec l'extrême exigence du bien-être de leur enfant et de l'originalité des animations proposées.

Procédure d'évaluation

Les principaux critères

1/ Quantitatifs :

Fréquentation.

Régularité.

Participation aux activités proposées.

2/ Qualitatifs :

Evolution de l'enfant.

Relations au sein du groupe.

Intégration des règles de vie.

Les outils

Il est difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs si ce n'est qu'à travers le retour des parents, des enfants et de l'équipe.

La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

Mais aussi **les réunions de bilan,**
des fiches d'auto évaluation
et
d'évaluation pour l'équipe.

L'évolution de la structure

Nous projetons d'étendre l'accueil aux primo-scolarisés en leur mettant à disposition des moyens pour mener à bien leur propre travail scolaire et/ou détecter d'éventuelles lacunes qui pourraient alors être corrigées par des structures qualifiées.

Cela pourrait se traduire par la mise en place d'atelier de travail qualifié pour mieux cerner le sujet.

Nous nous efforcerons, lors de l'évaluation de notre action, d'identifier des besoins à ce jour méconnus et d'y répondre proportionnellement à nos compétences.

La famille et le lien social dans le village sont aussi au centre de nos préoccupations.

L'entretien de ce lien s'inscrira à l'évolution de ce projet.

La directrice sera chargée d'établir des rapports circonstanciés et réguliers sur les activités du « jardin d'enfants » pour informer nos partenaires Français et Sénégalais et autres autorités.

Notre « rêve » serait que nous puissions installer un « jardin d'enfants » dans chacun des villages qui composent la zone de KEUR WALY.

Charges identifiées 1 / 2

Charges du personnel arrondies en fonction de la conversion XOF / Euro

Fonction	Salaires mensuels XOF	Salaires mensuels €uro	Salaires annuels XOF	Salaires annuels €uro
1 x Directrice	150 000	230	1 800 000	2 760
1 x Secrétaire	80 000	120	960 000	1 440
4 x Encadreur (se)	4 x 50 000	4 x 76	2 400 000	3 648
1 x Gardien	25 000	38	300 000	456
1 x Cuisinière	25 000	38	300 000	456
Totaux	480 000	730	5 760 000	8 760

Charges identifiées 2 / 2

Charges de fonctionnement arrondies en fonction de la conversion XOF / Euro

Désignation	Détails	XOF / An	€uro / An
Entretien de la station solaire	Contrat d'entretien	200 000	300
Carburant groupes	2200 Litres	1 300 000	1 985
DPH	Enfants	500 000	760
Entretien	Bâtiment	200 000	305
Entretien des sanitaires	Contrat d'entretien	100 000	150
Totaux		2 300 000	3 500

Conclusion financière

L'association finance la construction du bâtiment, les équipements sanitaires nécessaires aux enfants et l'installation de la station solaire.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'autre frais relatif à la nourriture car la première phase de notre projet (Voir page 11 et 17 de ce dossier) suffit à l'approvisionnement du «jardin d'enfants» (Lait, Fruits, Légumes, viande...)

Nous rappelons (Voir page 19, 41 et 42 de ce dossier) que nous disposons du matériel nécessaire à l'équipement du « jardin d'enfants ».

(Livres, jouets/jeux, mobilier, lits, chauffeuses...)

Cela représente près de 10 tonnes de marchandises que nous stockons dans 4 garages à CANTELEU, loués à la DUCLIM société représentée par Monsieur LEMOINE.

Ratios par rapport aux charges annuelles de fonctionnement:

8 060 000 XOF / 365 jours = 22 082 XOF / jour soit 34 €.

22 082 XOF / 62 enfants = 326 XOF / jour soit 0,55 € par enfant / jour.

Prêt à partir

Equipement pour le « jardin d'enfants »

et une valise de fournitures pour trois enfants



Manuels, jeux éducatifs et matériels périscolaires.



Le comité de gestion

Il est prévu de former avec nos partenaires locaux un comité de gestion qui rendra compte régulièrement au comité villageois et au Conseil de la Communauté Rurale de NDIAFFATE des activités et autres actions menées.

Ce comité de gestion sera composé du PCR, de la responsable local de l'ASBEF, de deux femmes et deux hommes du village.

Il est en effet très important, à notre avis, d'appliquer au sein de ce comité de gestion une règle de parité homme / femme qui commence, mais très timidement, à se développer au Sénégal.

Il a été développé dans les pages 33, 34, 36 et 37 les différents modes de rapports qui seront établis et nous rappelons qu'ils seront diffusés à tous nos partenaires et autres autorités.

Nous précisons qu'il en est de même pour les rapports du comité de gestion que nous évoquons ici.

Il est aussi prévu de communiquer, à titre d'information, tous les rapports établis et par la direction du « jardin d'enfants » et par le comité de gestion, aux autorités nationales Sénégalaises et Françaises.

Retombées du projet 1 / 3

Objectifs

Nous rapprocher d'autres associations qui ont le même but afin de leurs apporter notre expérience quant aux démarches à suivre pour arriver à la concrétisation d'un tel projet..

Au niveau de notre association, éditer un journal mensuel qui pourrait être un carnet de correspondance entre nos bienfaiteurs (trices) et le « jardin d'enfants ».

La création d'un blog interactif entre des établissements scolaires et/ou d'autres structures d'accueil d'enfants de notre département et le « jardin d'enfants » de

NDIATHIANG.

Retombées du projet 2 / 3

Résultats attendus

La signature de contrats de partenariat avec des associations locales pour reproduire ce genre de projet.

Et pourquoi pas un jumelage avec NDIATHIANG et une ville ou un village de notre si beau pays !

Retombées du projet 3 / 3

Activités à mettre en œuvre

Nous allons communiquer, dès le début de l'opération, au niveau régional, à tous les médias, l'action menée en espérant qu'ils soient tous au rendez vous en fin 2011 pour une conférence dite de presse.

Il est aussi prévu de rendre compte de notre action par des interventions dans les collèges et lycées qui nous ont aidés par leurs dons de livres et d'ouvrages scolaires.

(Nous précisons que nous avons déjà plus où moins pris des engagements)

Nous communiquerons auprès des jeunes pour leurs donner envie d'aider ceux qui en ont besoin, car

il n'y pas plus belle aventure que d'aider.

Citation

"Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité.» Kofi A. Annan,

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Les documents consultés

- ANNEXE 3 DE LA CONVENTION DE NDIAFFAT .
- Le Code Forestier du Sénégal (Loi N°98-03 du 08 janvier 1998)
- Décret N°98-164 du 20 janvier 1998.
- Le Code de l'environnement du Sénégal (Loi N°2001-01 du 15 janvier 2001)
- Décret N°2001-282 du 12 janvier 2001.
- Le Code des Collectivités locales (Loi N°96-07 du 22 mars 1996)
- Le Code de la pêche du Sénégal (Loi N°98-32 du 14 avril 1998)
- Décret N° 98-498 du 10 janvier 1998.
- Le décret 80-268 du 10 mars 1980 portant organisation des parcours de bétail et fixant les conditions d'utilisation des pâturages.
- Le décret 86-844 du 14 juillet 1986, loi 86-04 du 24 janvier 1986.
- Circulaire N°2079/MINT/ Cab-4 du 11 avril 1986.
- Le Plan d'Action Foncier du Sénégal, octobre 1996.
- Le Manuel illustré sur les compétences des collectivités locales dans le domaine de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, DGL Felo, octobre 2001.
- Notes sur les codes de conduite, PAGERNA, avril 2001.
- Atelier national de concertation sur les conventions locales, PAGERNA, UICN, IIED, 06/2003.
- Mémento de l'agronome, CIRAD, GRET.
- Plan local de développement de la communauté rurale de Ndiendieng, Septembre 2001.
- Programme du bassin arachidier (PBA : ex PROCR) DE KAOLACK ET FATICK annexe au rapport final d'OCTOBRE 2008.
- Résultats d'enquête sur le bassin arachidier d'AOUT 1996. Arrondissement de NDIEDIENG.
- Rapport du PEPAM 2008 et 2010.
- Source du Ministère de l'Education nationale / DRH / MOUVEMENT NATIONAL 2007.
- Plan de développement de NDIAFFATE 2007 / 2012.
- Mouvement national 2010 Enseignement Elémentaire.
- Rapport de l'assemblée nationale FRANCE

Nos dossiers / Articles de presse

- OBAMA, un rêve inaccessible pour l'Afrique. Mia COUTO, Courrier International, 21 Janvier 2009.
- Face à la crise les dirigeants africains éprouvent crainte et colère. Alain Faujas, le Monde, 12 mars 2009.
- La surcharge du travail des femmes africaines entrave le développement économique du continent, Philippe Bernard, Le Monde, 9 mars 2009.
- Mortalité maternelle et néo-natale : la grande inégalité, Anne Chemin, Le Monde, 16 janvier 2009.
- Le développement accélère les migrations. Entretien avec Catherine de Wenden par P BERNARD, le Monde, 8 Janvier 2009.
- L'Europe ne tient pas ses promesses en Afrique, Laurence Caramel, Le Monde, 15 janvier 2009.
- Combattre la pauvreté, Esther Duflot, Discours inaugural au Collège de France, Le Monde, 10 janvier 2009.
- Confrontée à l'explosion des villes, l'Afrique peine à former ses urbanistes.
- Au Togo une école d'architecture tente de répondre aux défis engendrés par l'expansion des bidonvilles. Grégoire Allix, le Monde, 16 Mars 2009.
- Le mouvement global d'exode rural fait entrer la faim dans les villes. Grégoire Alix, le Monde, 17 mars 2009.
- Le sud aussi a besoin de plans de relance. Adrien de Tricornot, le Monde, 28 Avril 2009.
- La lutte contre la pauvreté doit faire la preuve de son efficacité. Interview de Rachel GLENNERSTER du MIT, le Monde de l'Economie, 28 Avril 2009.
- UNE LUTTEUSE POUR L'AFRIQUE, NGOZI OKONJO-IWEALA (DIRECTRICE GENERALE DE LA BANQUE MONDIALE). Alain Faujas, le Monde, Avril 2009.
- L'ECONOMIE, UNE ARME CONTRE LA PAUVRETE (Une méthode d'évaluation inspirée des essais cliniques en médecines...) la Recherche, Mai 2009.
- L'ECONOMISTE EN CHEF POUR L'AFRIQUE A LA BANQUE MONDIALE RECENSE LES MENACES POUR LE CONTINENT .Propos recueillis par Alain Faujas le Monde Mai 2009.
- ECRITS NOIR SUR BLANC ABASSE NDIONE (l'ancien infirmier sénégalais écrit la nuit des romans...) Christine Simon, le Monde, septembre 2008
- L'approche culturelle, clé du rayonnement du Sud, Jean-François Mattei, Libération, 13 novembre 2008.
- Afrique : solidarité familiale à risques, Yves Mamou, Le Monde, 15 juin 2008.
- Libération, Marie GHUICHOUX, Avril 2008.
- Portrait de YOUSOU N'Dour, (Figure de la chanson mondiale évite la politique et préfère l'humanitaire).

Autres sources

« C'est une bombe à retardement » Interview (le PARISIEN) de Jean-Christophe RUFIN, Médecin, écrivain et ambassadeur de France au Sénégal. 20 Avril 2008.

Forum du 12 Novembre 2009 Hôtel de Région et réunion d'information sur le fond d'aide aux microprojets de développement du Jeudi 07 Janvier 2010.

Sommet FAO Novembre 2009. ROME 2009.

AFRIQUE RENOUVEAU (ANCIENNEMENT AFRIQUE RELANCE)

- - (Section Afrique du Département de l'information de l'ONU New York, NY 10017 USA)
- - Le Sénégal et les objectifs du Millénaire -- Avril 2004
- - Lentement, le Sénégal attire les investisseurs -- Juillet 2003
- - Sénégal: combattre la faim, en modernisant l'agriculture -- Mai 2003
- - L'Afrique cherche à préserver ses pêches -- Avril 2002
- - Le Sénégal, un modèle de réussite -- Juin 2001
- - Le Sénégal s'essaie à la décentralisation -- Juin 2001
- - Le sommet de Dakar met l'accent sur l'éducation de base pour tous – Juillet 2000
- - Privatisations au Sénégal: un processus inégal -- Avril 2000
- - Des commerçants sénégalais branchés: interview avec Ibrahima Diagne -- Décembre 1999
- - Colloque de Dakar sur les économies africaines à l'heure de la mondialisation: Faire face à la concurrence mondiale -- Septembre 1999